Rapport d'activité du Siège auxiliaire de Lausanne

Objekttyp: Group

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme

Band (Jahr): 5 (1945)

PDF erstellt am: 20.05.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

agences à l'étranger en matériel de propagande en langues anglaise, française, hollandaise, espagnole et portugaise s'est accru dans une forte proportion. Nos réserves de prospectus, principalement dans ces langues, se sont épuisées au point qu'un approvisionnement par les Sociétés de développement est devenu indispensable. L'envoi d'affiches a suivi la même voie ascensionnelle que l'envoi des prospectus. Il fallut ajouter à la plupart de ces affiches la mention imprimée « Suisse » ou « Switzerland » qui manque malheureusement encore souvent aux affiches des Sociétés de développement.

Le mouvement de distribution du matériel de propagande pendant l'année rapportée s'éclaire par les chiffres suivants :

- a) Réception de publications nationales pour 1945 :
 - 1. Brochures, prospectus, guides, programmes, etc. . . 181 850 (75 945) ex.
- b) Expédition:

 - 2. Colis postaux 2 828 (2 571)
 - 3. Paquets d'imprimés . . . 13 903 (8 712)

III. Rapport d'activité du Siège auxiliaire de Lausanne

L'année de la libération a privé le siège auxiliaire de la collaboration de MM. Blaser et Berguer qui ont rejoint leur poste. Il n'y a pas eu d'autres changements dans le personnel.

L'activité principale s'est portée

 sur la propagande scolastique qui, à mesure que les frontières se rouvrent, doit retrouver son ampleur d'avantguerre afin d'encourager les instituts et maisons d'éducation à reprendre leur exploitation antérieure pour le plus grand profit de notre tourisme en général; 2. sur le rétablissement des relations intellectuelles avec les milieux littéraires et journalistiques de la France nouvelle qui seront appelés à soutenir de leur plume notre

propagande dans les pays de langue française.

Cette action, que le regretté M. Antoine Vodoz, Viceprésident de l'O.C.S.T., avait recommandée et appuyée d'une visite personnelle à Paris, nous a permis de faire connaître la Suisse et de ménager les contacts utiles à une soixantaine de journalistes et écrivains. Elle a suscité un vif intérêt en France et a provoqué ensuite une importante venue des représentants de la presse et des arts français. La préparation assez compliquée de ces visites collectives a obligé le chef du siège à se rendre plusieurs fois à Paris et les visites et demandes d'information des représentants de la presse arrivés à la suite ont constamment occupé le personnel de Lausanne.

Dans le domaine scolastique, avec le concours de l'Office fédéral des transports, nous avons entrepris une action en vue

- 1. de créer un secrétariat chargé de coordonner les efforts de l'O.C.S.T. et ceux de l'enseignement privé et notamment de seconder les maisons d'éducation dans les démarches qu'elles ont à faire pour se mettre au bénéfice de la Loi fédérale du 28 septembre 1944, en vue de récupérer tout ou en partie des lits d'instituts dont la crise de la guerre nous a privés,
- 2. d'étendre la statistique fédérale des nuitées d'hôtels aux nuitées de l'enseignement privé.

Nous avons, d'autre part, lancé 2 campagnes d'annonces collectives subventionnées par l'O.C.S.T. au printemps et en automne, sous le slogan « Armez vos enfants pour la vie ».

La liste provisoire de l'enseignement privé a fait l'objet d'une réédition en 3 langues : français, anglais, allemand.

Les demandes de renseignements de l'étranger commencent à affluer. Ces demandes portant souvent sur des cas d'enfants arriérés, nous avons été amenés à pousser l'enquête sur les établissements spéciaux que nous possédons en Suisse et avons pu constater que nous sommes assez pauvres dans ce domaine.

Pour les homes d'enfants, nous avons pris l'initiative de mettre au point le prospectus collectif existant et d'en faire une première distribution à un certain nombre de postes diplomatiques et consulaires.

Il apparaît assez nécessaire que le Service scolastique de l'O.C.S.T. puisse se charger de la distribution des prospectus des instituts à l'étranger. Nous avons établi un plan à ce sujet.

Dans le domaine de la propagande générale, nous avons acheminé les campagnes d'annonces générales subventionnées par l'O.C.S.T., régulièrement soutenues par une distribution suivie d'articles rédactionnels (68 en français, 7 en allemand) et de photos.

Radio-Sottens, avec qui nous entretenons des relations actives et à qui nous fournissons la matière des causeries touristiques hebdomadaires (52 causeries, soit 8 h. 40 d'émission) et des concours (23 concours, soit 3 h. 50 d'émission, 36 000 participants), a continué à donner nos bulletins d'enseignement (23) et à demander notre concours pour ses émissions radioscolaires.

Rédaction. En fait de rédactions, nous avons assumé celle du Service de presse français, fourni à la revue « La Suisse » divers articles ainsi qu'aux revues régionales, et fait nombre de traductions pour les publications de l'O.C.S.T.

En matière de conférences, nous avons organisé des cycles de causeries scolaires, des conférences avec films à l'intention des réfugiés et internés, des séances de films dans les sociétés et clubs locaux et les présentations des films d'art de l'O.C.S.T. en Suisse romande.

Prospectus, affiches et matériel de vitrines ont continué à être distribués dans une mesure un peu plus forte que l'an dernier.

Nous n'avons pas cessé d'entretenir des rapports assidus avec les organisations touristiques régionales et locales. La Conférence du tourisme romand s'est organisée au cours de l'année en une double conférence de propagande touristique, toujours présidée par le chef du siège auxiliaire, et conférence économique, présidée par M. Emmanuel Faillettaz.